

ANNEE PREPARATOIRE DE CYCLE M

Proposition révisée après le collège commun des enseignant·e·s de septembre 2025

Qu'est-ce que l'année préparatoire de cycle M ?

L'année préparatoire de cycle M est destinée à des étudiant·e·s ayant déjà obtenu un diplôme de premier cycle universitaire équivalent à une licence (180 ECTS), en théologie ou dans une autre discipline de sciences humaines en lien avec ses départements, qui souhaitent postuler à une admission en M1 à l'IPT mais ne peuvent pas encore y être admis.

Elle vise à s'assurer à la fois de leurs compétences académiques générales, et de leur adéquation avec la pratique de la théologie protestante telle que la conçoit l'IPT.

Administrativement, l'étudiant·e est inscrit·e en année préparatoire de cycle M en présence. Pour les demandes de bourses, il·elle relève de la commission des aides de cycle M. Sa direction d'études est assurée par un directeur d'études de cycle M.

A l'issue de l'année préparatoire, l'étudiant·e reçoit un certificat de validation de l'année préparatoire, qui n'est ni un diplôme de cycle L, ni un diplôme de cycle M, mais donne accès à l'admission en M1.

Quels critères déterminent l'admission en année préparatoire plutôt qu'un accès direct en M1 ?

Dans tous les cas, la décision d'orientation relève toujours du collège des enseignants.

Trois critères sont nécessaires pour qu'un·e étudiant·e soit admis·e directement en M1 :

- 1 – Être titulaire d'un Test de Connaissance du Français (TCF) de niveau B2.
- 2 – Être titulaire d'un diplôme de licence en théologie protestante d'une faculté réformée ou luthérienne partenaire de l'Institut, liée par convention.
- 3 – Que ce diplôme de L soit récent (moins de 10 ans) et avec de bonnes notes (moyenne supérieure à 14/20).

Si l'un de ces quatre critères n'est pas rempli, l'étudiant·e est orienté·e vers l'année préparatoire de cycle M.

Quel est le programme d'études de l'année préparatoire ?

L'année préparatoire de cycle M a un plan d'études personnalisé comprenant entre 40 et 60 ETCS avec les cinq spécificités qui suivent.

- Les cours suivis lors de l'année préparatoire sont ordinairement de niveau L3, mais selon les cas ils peuvent aussi être de niveau L1 ou L2, et parfois M1.
- Dans tous les cas l'année préparatoire doit comporter au moins un cours de chacune des UE suivantes :
 - Biblique
 - Langues Bibliques
 - Histoire
 - Systématique
 - Pratique
- Pour l'étudiant·e dont le niveau de français doit être amélioré, une des variables consiste dans la mise à niveau en français.
- L'inscription au cours de méthodologie de L1/L2 fait partie du programme.
- La rédaction et la présentation d'une dissertation équivalant à un travail écrit de 30 pages fait obligatoirement partie du programme. Des séances d'accompagnement méthodologique sont organisées avec les étudiant·e·s concerné·e·s.

Quels sont les critères d'admission en M1 à l'issue de l'année préparatoire ?

L'admission en année préparatoire de cycle M ne constitue pas une pré-admission en année de M1.

À l'issue de l'année préparatoire, l'étudiant·e devra postuler pour une admission en M1 comme tous les autres étudiants ayant obtenu un diplôme de Cycle L à l'IPT. Comme pour eux, une moyenne supérieure à 14/20 dans les notes de l'année est requise.